



# LE LIBRE CANARD

PUBLICATION DU COMITÉ ÉCOLOGIQUE COMTAT-VENTOUX  
Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis

## JOURNAL GRATUIT

Après m'avoir lu, ne me jetez pas.  
Faites moi lire à un voisin, un ami !



# ÉCOLOGIE! UNE ACCÉLÉRATION?...



PRINTEMPS 2014  
n° 46  
SOMMAIRE

- P.1: Edito
- P.2: Profession de foi environnementale
- P.3: Commentaires après élection. Linux Logiciel Libre
- P.4: Groupes de travail
- P.5: Engagements militants
- P.6: Neige artificielle au Ventoux
- P.7: N.O.E.
- P.8 & 9: Volubilis - Fesseheim
- P.10: Sans lendemains
- P.11: Transition énergétique
- P.12: Biodiversité

### «LE LIBRE CANARD»

Maison des Associations  
35, rue du Collège - Carpentras  
<http://comecolocarp.unblog.fr>  
Trimestriel gratuit - Tirage : 2000 ex. env.



En dépôt : Coop bio de  
«l'Auzonne» - «Cohérence»  
espace bio à Pernes

Dans les boulangeries : «Lot» rte  
de St Didier, «les lavandes» av.  
du Mt Ventoux, «Geokari» av.  
du Mont Ventoux, «La gloriote  
du Tamelier» place du Palais de  
justice, «La Baguetterie» av.  
Frédéric Mistral.

-----  
Cinéma «Rivoli», Mairie de  
Carpentras, Boucherie «Pi-  
nel» à Bedoin.

Distribution occasionnelle sur les marchés



Directeur de la publication :  
**Christian GUÉRIN**  
Maquette : **Marie SAIU**  
Tirage : **Service reprographie  
de la Mairie de Carpentras**  
Comité de lecture :  
**Florence AYME**  
**Marie-Christine LANASPEZE**  
**Denis LACAILLE**  
**Suzanne RUBIO**

Une nouvelle équipe municipale vient de sortir des urnes : en page 2 vous retrouverez ses engagements écologiques, formulés pour les six ans à venir.

En page 3, dans une lecture critique, nous apportons quelques précisions aux objectifs énoncés, nous en traduisons certains en actions plus concrètes et nous faisons part de souhaits pour que, sur le terrain, les nécessaires choix écologiques prennent corps.

Nous avons été heureux de constater que, tant les élus de la majorité que ceux de l'opposition, tous ceux qui vont siéger au Conseil Municipal, sont favorables à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.



Par ailleurs, vous trouverez, en page 4, l'organigramme des groupes de travail que nous avons renforcés et qui vont être le fer de lance de nos actions. Dès ce trimestre nous allons demander la convocation des «Comités consultatifs de l'environnement» pour relancer nos projets à partir des promesses électorales. Nous vous rappelons les thèmes de ces commissions de travail fonctionnant en partenariat avec la Mairie : alimentation bio, déplacements doux,

eau et assainissement, pollutions et nuisances, urbanisme.

Nous continuerons à interroger la Municipalité sur le développement durable, comme nous l'avons fait depuis plusieurs années. L'on va maintenant travailler avec «l'Agenda 21\*» puisque la Mairie adhère à cet outil. C'est l'occasion de réactualiser tous les points à prendre en compte, de constater les améliorations réalisées, et de programmer ce qui reste à faire pour que notre environnement soit sain, agréable, et respectueux des ressources naturelles.

Enfin et pour clore le chapitre des élections municipales, vous lirez, à la page 5, la relation de trois programmes environnementaux défendus par des militants du territoire Comtat-Ventoux. Nous donnerons, à l'avenir, plus de place aux actions militantes menées dans ce territoire.

**Le Comité écologique  
Comtat-Ventoux**

\***Agenda 21** : programme et cadre de travail pour les collectivités locales et leurs habitants, afin de mettre en œuvre le développement durable dans ce 21ème siècle.



## «VIVE CARPENTRAS»

**E**n tant que Maire et candidat, je tiens à faire un point sur le travail accompli depuis 2008. Ce préambule est nécessaire puisqu'il conditionne la cohérence de mon projet et mes futures actions. Il prouve ma capacité à réaliser concrètement mes engagements.

### UN BILAN RICHE ET DIVERSIFIÉ

L'écologie est une nécessité, j'ai, depuis le début de mon mandat, engagé de nombreuses actions :

- réduction de notre facture énergétique et utilisation raisonnée de nos ressources avec la création du Service Développement Durable,
- amélioration de la qualité de notre réseau d'assainissement avec la nouvelle station d'épuration et l'obtention de la certification ISO 14001,
- développement de l'éco-mobilité avec la réalisation de 6 km de pistes cyclables,
- accessibilité pour tous avec de nombreux aménagements et dispositifs multi-handicap récompensés par le label tourisme et handicap,
- valorisation d'une production « locale » avec l'arrêté pris contre les OGM, le soutien à la création d'une AMAP et la réalisation des jardins familiaux destinés en priorité à la culture biologique,
- introduction d'une alimentation biologique dans les cantines, nous sommes désormais classé par l'UFC Que Choisir, première cantine du Vaucluse et dans le top 10 PACA,
- sensibilisation au développement durable pour encourager un changement des pratiques individuelles et collectives, avec la création de la maison de l'environnement, la fête de l'environnement et du forum des métiers de la croissance verte. . .

Les fluides vont représenter des postes de dépenses de plus en plus importants. Nous devons continuer nos actions qui ont déjà porté leurs fruits avec la diminution de 100kwh et de 3000m3 d'eau chaque année au sein des équipements municipaux. Je souhaite multiplier par deux les économies de flux réalisées.

### PRIORITÉ AUX DÉPLACEMENTS DOUX ET AUX STATIONNEMENTS

Comme le préconise notre schéma directeur des pistes cyclables, nous allons continuer le développement de notre réseau sur les zones périphériques.

Nous avons commencé la semi piétonisation du centre ville, démarche qui sera privilégiée lors de chaque opération de réhabilitation de l'espace public pour améliorer la qualité de vie et favoriser la fréquentation des commerces. Cette démarche sera facilitée par la création du parking sous terrain de l'observance qui permettra de disposer de 200 places supplémentaires en centre-ville (il existe déjà plus de 6000 places gratuites).

Le futur quartier de la gare s'inscrira dans un nouveau modèle de développement, basé sur les mobilités douces. La nouvelle gare, la gare routière et le parking vont bientôt sortir de terre.

Nous avons ensuite la volonté de créer un grand parc public entouré de bureaux, commerces et logements à la place du fret.

### L'ACCESSIBILITÉ CONDITION DU VIVRE ENSEMBLE

Afin de rendre accessible à tous, les lieux publics, nous avons déjà réalisé de très nombreux travaux au niveau de la voirie (passages bateau, bandes podotactiles, trottoirs plus larges) et avec la réalisation de 5 ascenseurs et de nombreuses rampes d'accès.

De plus, j'ai souhaité élargir nos actions à tous les types de handicaps avec, entre autre, la mise en place de télécommande sonore aux feux tricolores pour les personnes mal voyantes. Nous continuerons ce travail avec l'objectif de rendre accessible l'ensemble des espaces publics quelque soit le handicap.

### UN FORT SOUTIEN À UNE AGRICULTURE DURABLE ET EXEMPLAIRE

En ce qui concerne l'agriculture biologique, face à la difficulté actuelle d'approvisionnement en bio (quantité et prix), nous nous sommes engagés dans la démarche consommateur pour valoriser la production locale et de saison. Une amélioration a été faite sur la qualité nutritive des repas confectionnés par la cantine centrale, classée première en Vaucluse. Je souhaite, même si ce n'est pas chose facile, pouvoir atteindre les 50% d'aliments bio dans nos cantines scolaires en 2020. Je rappellerai l'arrêté que j'ai pris en 2009 interdisant toute culture d'Organisme Génétiquement Modifié sur le territoire de la commune.

Pour cela, nous devons actionner trois leviers. Tout d'abord, la capacité d'approvisionnement local. Sur ce point, nous disposons de 6,5 hectares de terres à la Denoves qui seront exploitées en bio. Deuxièmement, la présence d'une plateforme d'approvisionnement dont

nous encouragerons la création. Enfin, il est essentiel d'accompagner les agriculteurs engagés dans une démarche de transition. Il faut continuer nos actions de sensibilisation en lien avec les structures du secteur comme celle entreprise dans le cadre de notre forum sur les métiers de la croissance verte.

### MISE EN PLACE D'UN AGENDA 21

Après les actions déjà réalisées il nous faut maintenant engager une stratégie globale. Pour réaliser cet objectif nous mettrons en place une Agenda 21. Ce plan d'actions s'inscrira dans le respect des équilibres budgétaires de la collectivité, concernera l'ensemble de nos domaines de compétence et sera en cohérence avec les Agenda 21 du département et de la CoVe.

La révision du PLU de Carpentras intégrera les objectifs et les obligations de loi Grenelle 2, parmi lesquels l'objectif de modération de la consommation des espaces agricoles. Il s'agit d'un chantier important que nous avons déjà prévu en repoussant l'adoption du nouveau PLU pour pouvoir y travailler à partir de 2014.

Parallèlement, nous travaillons sur l'élaboration de L'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, qui remplacera la ZPPAUP en 2015). A l'initiative de la commune, elle est conçue pour faire respecter un périmètre de protection autour d'un monument historique et des sites inscrits. Elle préserve les éléments patrimoniaux et paysagés. Le périmètre sera étendu et les objectifs environnementaux seront renforcés.

Enfin, la sensibilisation des publics est un prérequis indispensable au changement vers des pratiques plus responsables et au développement d'une économie plus durable et je tiens à renforcer nos actions dans ce sens. Outre l'excellent travail réalisé par la maison de l'environnement, je souhaite d'une part renouveler l'organisation de manifestations comme le forum des métiers de la croissance verte qui a attiré cette année plus de 300 personnes et, d'autre part, élargir cette démarche aux jeunes publics par la mise en place d'activités pédagogiques du changement des rythmes scolaires.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du Comité écologique avec qui nous avons travaillé pendant six ans. Notre partenariat nous a permis de proposer, d'élaborer, de suivre ensemble les travaux engagés et d'en vérifier la réalisation. Je souhaite continuer cette démarche innovante de co-construction.

**FRANCIS ADOLPHE POUR LA LISTE  
« VIVE CARPENTRAS ! »**



# OK, ON Y VA !

## NOTRE POINT DE VUE SUR CE PROGRAMME ECOLOGIQUE

Le Comité écologique a pris bonne note des **points d'accord suivants** dans les programmes des nouveaux élus du Conseil Municipal de **Carpentras**, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition. Nous avons extrait de leurs propositions les intentions communes ci-dessous :

- la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en respectant les zones agricoles et en stoppant l'étalement urbain ;
- le développement des cheminements doux, piétonniers et cyclistes ;
- l'aide à l'augmentation du nombre des exploitations agricoles cultivant en bio ;
- dans le cadre du fonctionnement communal, la mise en place d'économies d'eau, l'isolation des bâtiments communaux, l'achat de véhicules électriques ;
- la sensibilisation de tous les publics à l'écologie et au développement durable.

Les votes de ces points devraient donc se

faire à l'unanimité !

A ces projets, nous souhaitons **apporter les précisions suivantes** car nous pensons **nécessaires** :

- la rédaction d'une « Charte écologique » pour les « Jardins familiaux », et un accompagnement des nouveaux jardiniers pour le respect de cette charte ;
- une tolérance zéro pour les pesticides dans les espaces verts communaux ;
- la baisse de l'éclairage public après 1h du matin, ainsi que l'extinction de l'éclairage des vitrines, dans le respect de la réglementation ;
- avec la réorganisation des rythmes scolaires, l'embauche d'animateurs compétents sur le plan écologique pour intervenir auprès des élèves du primaire ;
- en lien avec la Maison de l'environnement, la mise en place et le financement d'actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux, tant auprès des enfants que des publics adultes (familles et professionnels), avec l'aide d'asso-

ciations comme FNE 84, AERE etc..

- un centre-ville progressivement piétonnier ;
- la révision du PLU en concertation avec la population dans les Conseils de Quartier ;
- dans le cadre du PLU et selon les dispositions des Grenelle 2,3 et 4, la promotion de cheminements doux en lien avec les « trames verte et bleue »\* ;
- et traduisant la volonté politique exprimée, une personne en charge à la Mairie, de l'Agenda 21, du développement de l'alimentation bio dans les cantines et de la gestion de l'eau.

Enfin, le Comité écologique demande que soit **engagé un débat** sur deux sujets très importants :

- la gestion de l'eau et l'assainissement, d'une part
- la production locale d'énergies renouvelables, d'autre part.

*\*Trames verte et bleue : les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient, pour enrayer le déclin de la biodiversité, car permettant la circulation des espèces ainsi que l'accès à leurs zones vitales.*

**Le Comité écologique Comtat-Ventoux**

## INFORMATIQUE ÉCOLOGIQUE ET LIBRE

Défendre les logiciels libres est facile à travers de nombreux arguments en leurs faveurs : fonctionnement transparent, respect de notre vie privée garanti, fiabilité, pérennité, droit de les copier et de les partager, coût économique etc.... A un niveau inattendu, ils ont une nouvelle carte à jouer : **la protection de l'environnement**.

Explication : Microsoft, la société éditrice de Windows, a annoncé officiellement la fin du support Windows XP le 8 avril 2014 : en cas de découverte d'une nouvelle faille de sécurité du système, aucun correctif ne sera proposé. On ne peut pas en vouloir à Microsoft : le support de XP aura duré 13 ans, ce qui est exceptionnellement long.

Cependant, les risques pour les utilisateurs (qui représentent encore 30 % en France et près de 50 % dans des pays comme la Chine) sont sérieux.

Évidemment Microsoft, conscient du problème, invite ses utilisateurs à migrer vers une version

plus récente de Windows. Or les nouveaux systèmes sont gourmands tant en ressources vidéo et mémoire vive et qu'en rapidité du processeur. Et les fabricants de matériel s'en réjouissent : la décision de Microsoft va rendre brutalement obsolète une bonne partie du parc informatique. Il est à craindre qu'un tsunami de machines, qui pourraient remplir encore leurs rôles, vienne s'abattre sur nos déchetteries.

Il existe pourtant des alternatives comme les systèmes basés sur **GNU/Linux**. Certaines versions tournent parfaitement sur des machines qui ont plus de 10 ans et, bien souvent, plus rapidement et plus efficacement que Windows XP.

Leur gratuité est un inconvénient majeur pour beaucoup de professionnels prêts à vendre des logiciels et du matériel plutôt que de proposer un vrai



service, en installant un nouveau système sur les vieilles machines. Et les usagers n'ont, bien souvent, ni l'envie, ni les compétences pour se lancer seuls dans une telle aventure technique.

Heureusement, il existe dans le Vau-cluse, DEUX associations de passionnés qui proposent bénévolement un accompagnement lors de la migration vers ces Systèmes : **Linux-Ventoux** (<http://linux-ventoux.org/>), à **Villes-sur-Auzon**, vous accueille les 2ème et 4ème samedis du mois et **AviGNU** (<http://avignu.tuxfamily.org/>) sur Avignon disponible tous les jeudis soirs.

Si le sujet vous intéresse ou vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à les contacter.



### La Gloriette du Talmelier

et du potager

## Pains au levain

Traditions, campagnes, spéciaux  
Pains décorés et centres de tables

## CUITS DANS UN FOUR À BOIS

Viennoiseries et autres préparations sucrées / salées  
**FABRICATION ARTISANALE**

PRODUCTEUR DE CÉRÉALES  
BLÉ ET PETIT EPEAUTRE À MAZAN

65, place du Général de Gaulle (en face du palais de justice) - Carpentras - 04 90 70 77 68

# NOS 10 GROUPES DE TRAVAIL, PRÊTS À DÉBATTRE

## Groupe : Eco-territoires

Y participent toutes personnes voulant s'informer ou s'impliquer dans les projets susceptibles d'avoir un impact environnemental à l'échelle du territoire Comtat-Ventoux.

Exemples : le projet de Parc naturel régional, le plan climat-énergie de la Cove, l'application des règles du Scot dans les Plu communales, les Agenda 21 de Carpentras et de la Cove, les projets de Zones d'activités comme celle des Croisières, etc.

*Animateur : Denis Lacaille*

## Groupe : Eco-mobilité

Œuvrer pour le développement des pistes cyclables, des cheminements piétonniers sécurisés, pour un centre ville piétonnier à Carpentras.

Collaborer avec la Cove au développement d'un réseau de transport en commun en correspondance avec les TER Carpentras-Avignon, afin de favoriser le report modal sur les T.C (tarification unique T.E.R.-Transcove)

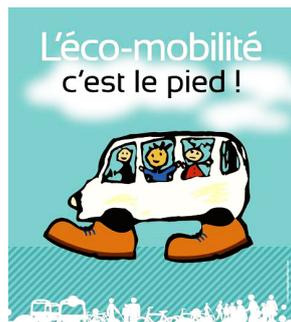
Veiller aux respects du SCOT dans ces recommandations en matière de déplacement :

- création de parkings relais et de parkings de liaison .
- respect de la règle des 600m.

Intégrer un schéma de déplacement vélo lors de l'élaboration des PLU

de chaque commune.

*Animateur : Christian Guérin*



L'éco-mobilité  
c'est le pied !



de chaque commune.

*Animateur : Christian Guérin*

## Groupe : Communication et événementiel

- Contribuer à la rédaction (comité de lecture) et à la diffusion du « Libre canard »
- Prendre contact avec les médias lors de certains événements (presse et radio)
- Participer à l'organisation de certaines manifestations : « Associatives », « Environnement », marchés forains, « Fête du vélo » etc...soit par sa présence au stand soit en s'associant aux réunions des organisateurs.

*Animateur : C. Guérin*

## Groupe : N.O.E. (Nuisance des Ondes Electromagnétiques)

- Etablir un dossier sérieux sur la nuisance des ondes électromagnétiques
- Faire passer l'information (conférences, radio, journaux, manifestations...)
- Préparer une plaquette sur la manière de limiter les émissions, et sur la façon de s'en protéger.

- Aider les riverains d'antennes trop polluantes

*Animateurs : G. Delarbre et M. Dupont*

## Groupe Eco-éduquer

Ce groupe se propose d'avoir une (ou des) action(s) d'éducation à l'écologie auprès d'enfants, élèves des écoles primaires de Carpentras et de localités de la COVE, voire d'autres localités environnantes de Carpentras (Monteux, Pernes par exemple).

Choix d'un thème chaque année, qui est traité à l'aide de différents supports adaptés à l'âge des enfants : films, expositions, questionnaires etc..., lors de séances animées par des membres du Comité écologique.

Nous pouvons aussi, si besoin, créer des supports pédagogiques pour le «Comité écologique Comtat-Ventoux», supports sur différents thèmes, à proposer à la population en général ou à certaines catégories de populations plus ciblées, dans le cadre de nos activités lors des actions d'information du Comité écologique

*Animatrice :*

*Marie-Christine Lanaspèze*

## Groupe : " BIO "

Quelque soit la nouvelle équipe Municipale :

Au niveau de l'alimentation "Bio", en scolaire, demander un "politique" attaché à cette problématique,

Élargir le champ des possibilités d'approvisionnement au territoire de la COVE, "Réactiver" les terres de la Denoves,

Faire en sorte que les arrêtés concernant l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides, dans le cadre communal soient respectés,

Et, en général, porter une attention particulière à la préservation des terres agricoles,

Aider à la conversion en culture Biologique et à l'installation de jeunes Agriculteurs,

Relancer nos contacts avec Terre de Liens.

*Animateur : Michel Gonçalves*

## Groupe : Panneaux pub

Réaliser un inventaire des panneaux, enseignes et pré enseignes illégaux sur le territoire, en s'inspirant du règlement local de publicité quand il existe, ou de la réglementation nationale.

Sont concernés, la commune de Carpentras et les communes de la Cove.

Soutien possible d'un technicien du service de l'urbanisme de Carpentras et de l'Association « Paysage de France ».

*Animateur : Raymond Meneghello*

## Groupe : Gaz de schiste.

Être en relation avec le collectif vaclusien

« Auzon sans gaz de schiste », pour envisager toute action concernant le « permis d'Auzon » (650 km<sup>2</sup> et 46 communes concernées).

Se tenir informé de l'évolution de la législation.

*Animateur : Raymond Meneghello*

## Groupe : Protection animale

La préservation de la nature englobe tout ce qui vit sur la planète. A ce titre, les animaux, partie intégrante de notre environnement, ont droit à toute notre attention, et à notre vigilance.

SOS Sacs à Puces, créée en 2008, s'efforce d'apporter protection, soins, et limitation des naissances concernant les chats sans maîtres.

Pour continuer son action :

- renforcement du soutien de la Mairie, (organisation d'un loto début 2015) demande de dialogue avec la COVE (rendez-vous à prévoir)

- faire adhérer les instances politiques/économiques à l'idée de l'implantation d'un dispensaire pour animaux », engager la réflexion avec tous les acteurs locaux.

*Animatrices :*

*Simone Guinamand et Mic Discours*



## Groupe : Eaux et assainissement

\*information et formation des adhérents du comité écologique sur

- les critères de qualité de l'eau,
- la lecture d'une facture d'eau,
- la compréhension de la tarification,
- les textes régissant depuis 2012 l'assainissement individuel,
- que faire en cas de litige (suite à fuites d'eau par exemple)

\*présentation du contrat de l'eau potable et du règlement de service signés en 2012 par le Syndicat des eaux Rhone-Ventoux, et notamment :

- quelles sont les obligations des abonnés ?
- quelles sont les clauses abusives du règlement au regard de la loi ?
- quelles clauses peut-on espérer renégocier ?

*Animatrice : Louise Crovetti*

# Caromb, Mormoiron, Velleron : des militants de l'environnement se sont engagés dans les municipales...

**O**n a déjà donné la parole aux listes en lice à Carpentras, et dans les villages du Comtat, alors ? Notre comité Comtat-Ventoux se devait d'aller voir. Les municipales sont, dans un village, un moment privilégié pour former une association : la liste !...

*Qui étaient les militants interrogés par le Canard ? A Caromb : Valérie Michelier, seconde de la liste « Générations Caromb » et présidente de l'Association pour la protection des richesses naturelles et du patrimoine. Une femme tombée dans l'eau toute jeune, une spécialité familiale avec l'assainissement, et un souci pour elle de protéger une richesse locale : les sources du Paty. Leur captage pour les piscines d'un centre nautique, qu'elle a combattu, n'était pas le meilleur usage de l'eau. Les cinq conseillers, élus le 23 mars et issus de l'association, vont poursuivre le combat.*

*A Mormoiron, habite une figure à qui la Biocoop de Carpentras doit beaucoup : Lionel Martin. Il ouvrait la boutique en 1984 dans le cadre d'un service civil et il en est aujourd'hui le président. Toujours objecteur face aux destructeurs de la planète, il est encarté chez Les Verts depuis une quinzaine d'années : une performance. Spécialiste du développement local, il a apporté ses connaissances et convictions à la liste « L'essentiel c'est Mormoiron », qui a obtenu 4 sièges le 30 mars. Non élu, Lionel saura influencer sur le nouveau conseil.*

*A Velleron, Bernard Senet est une personnalité écoutée et respectée. Après avoir soigné médicalement la population et défendu l'environnement seul contre tous, il vient de diriger la liste « Velleron ensemble » dans laquelle les milieux associatif, éducatif et syndical étaient bien représentés. Les 4 conseillers élus le 30 mars, alors que B. Senet était seul jusque-là, vont peser pour un développement plus durable.*

*Voici, schématiquement, ce que proposaient les programmes :*

## **Le « vivre ensemble » au village :**

La revitalisation des centres historiques, appauvris par la dilution de l'habitat à la périphérie, est un objectif présent dans chaque liste. Soutenir les commerces de proximité, vecteurs de rencontres et d'animation sociale, leur proposer des locaux communaux est une des solutions. A Mormoiron, où il n'y a plus un seul bistrot, tous s'accordent pour en faire installer un. Créer un lotissement communal pour permettre à des jeunes ménages primo-arrivants de s'installer fait l'unanimité des listes, pas à des kilomètres mais à proximité du centre, des magasins et de l'école. A Velleron, la volonté est d'utiliser pour ça les « dents creuses », les terrains libres mis en réserve dans le Pos et à confirmer dans le Plu.

Le plan local d'urbanisme est l'outil nécessaire à la définition de formes urbaines qualitatives, en densifiant les zones d'urbanisation lâches et en arrêtant l'étalement infini, comme à Caromb où l'habitat pavillonnaire s'étale sur trois kilomètres du nord au sud du centre-ville. A Mormoiron, la mise à l'étude d'un Plu, enfin !, est une proposition de la liste. La maîtrise de l'étalement ménage celle des réseaux d'eau et d'assainissement, des chemins et des réseaux aériens, etc. A Velleron, les opposants se battront pour arriver à une gestion publique de l'eau et de l'assainissement, où le bon état des réseaux a de l'importance.

## **Le maintien et le développement de l'agriculture :**

Dans un pays, le Comtat, autrefois qualifié de Jardin de la France, les terres agricoles sont doublement menacées par la concurrence internationale et la pression urbaine, cette dernière avec hélas ! des complicités locales. Ce fut le cas à Caromb où une Zone d'aménagement concerté (Zac) de 30 hectares voulait s'ajouter aux 158 hectares d'urbanisation existants pour accueillir un Centre nautique ! A Mormoiron et Velleron, les programmes à contenu écologique veulent « faciliter le développement économique, agricole et

touristique » et « maintenir, favoriser et développer l'agriculture », en s'appuyant sur un zonage protecteur au Plu et en jouant sur l'agrotourisme. Les deux listes mettent en avant la valorisation des marchés agricoles, supports des circuits courts de vente des productions agricoles. Velleron met l'accent sur les acquisitions foncières à faire réaliser par l'intercommunalité, en faveur des jeunes voulant s'installer dans l'agriculture mais bloqués par le prix des terrains.

## **La collaboration intercommunale :**

Plus personne ne conteste la nécessité d'oeuvrer dans un territoire partagé et solidaire, mais plus pour les facilités (transports, équipements et services publics) que pour les contraintes ! Un Parc naturel régional, de par la charte de qualité qu'il impose aux communes, est pourtant bénéfique en terme de label et a une influence sur la fréquentation touristique et la consommation des produits de terroir. Au pays des appellations d'origine contrôlées (Aoc) pour le vin, l'olive et le raisin muscat, un Parc est un gage de développement économique dans des paysages agricoles auto-protégés. La liste de Mormoiron, qui a à sa tête un agriculteur, était une des rares à se dire favorable au projet de Parc du Ventoux.

A Velleron, territoire non concerné par le projet de Parc, la liste a pris comme engagement de renforcer sa coopération intercommunale... en quittant l'agglomération d'Avignon, une aberration territoriale dictée par des considérations politiciennes. Elle veut agir dans une politique d'aménagement à l'intérieur d'un bassin de vie cohérent : la Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse. Cela, pour travailler entre voisins d'un même territoire et sur les mêmes critères de développement durable que sont l'environnement, l'économie et le social.

*Denis Lacaille,  
animateur du groupe Eco-territoires.*

# NEIGE ARTIFICIELLE SUR LE VENTOUX ?

Le Conseil Général du Vaucluse projette de consacrer 1 million d'euros à l'achat de canons à neige pour revitaliser la station du Mont Serein.

La politique d'enneigement artificiel est banale en France, mais est-elle adaptée au Ventoux ?

Enneiger artificiellement 1 ha requiert 4000 m<sup>3</sup> d'eau (1700 m<sup>3</sup> pour le maïs!). L'alimentation en eau du Mont Serein dépend exclusivement d'un réseau d'eau potable ! Les pistes seront enneigées à l'eau « du robinet », vendue par la SDEI un peu plus de 7 € le m<sup>3</sup>.

Les prélèvements seront opérés dans la source de la Gillarde ; le projet présenté n'évalue pas sa capacité à fournir, à elle seule, toute cette eau... tout en continuant à alimenter en eau potable la station du Mont Serein, sa vocation première.

Beaumont du Ventoux et le Mont Serein ne disposent ni l'un ni l'autre de station d'épuration, et à ce jour, tout est rejeté directement dans le milieu naturel !! Il est pour le moins étonnant qu'une augmentation de la fréquentation du site soit envisagée sans information ni concertation (pas de STEP)!

En prévision de la production de neige, une retenue collinaire de stockage est prévue ; sa capacité, sera très inférieure aux besoins en eau d'une saison. Ni la fréquence, ni la périodicité des prélèvements d'alimentation ne sont précisées ; ils provoqueront pourtant des déficits temporaires, mettant en difficulté les autres usagers.

Les risques liés à cette retenue d'altitude sont réels : un débordement brutal, mettant en jeu la sécurité des personnes demeure possible.

« L'enneigement artificiel est une forme d'adaptation au réchauffement climatique, plus marquée dans les Alpes. Mais cette adaptation est une vision à court terme et une mal adaptation » (Agence européenne de l'environnement). Le climat du bassin Rhône Méditerranée devient plus sec : hausse des températures, baisse des précipitations estivales, réduction du couvert neigeux, sécheresses plus fréquentes et plus intenses : Il faut s'adapter « faire des économies d'eau, éviter la mal adaptation des projets, assurer un partage équilibré de la ressource, optimiser les infrastructures. » (Agence de l'eau).

La production de neige de culture nécessite trois conditions :

- une humidité basse

- une température inférieure à -3°, si l'on n'ajoute pas dans l'eau des produits plus ou moins toxiques, car il arrive que l'on mette des additifs... interdits. De plus, les canons à neige devront être remarquablement efficaces, donc particulièrement « énergivores » et très bruyants.

- des vents faibles

Au-delà de 60km/h la production de neige est impossible ! Le Ventoux est connu pour ses vents de plus de 90 Kms/h pendant 240 jours/an.

La neige « artificielle » diffère de la neige « naturelle » : alors que cette dernière est « légère », la neige de culture est de cinq à dix fois plus dense ! Elle doit être davantage damée, et maintenue en couche plus épaisse, plus dure ; le manteau neigeux est plus lourd. La compression crée une couche imperméable retardant l'infiltration de l'eau et favorisant l'écoulement de surface, causant une érosion plus importante.

Fabriquer 1m<sup>3</sup> de neige artificielle dépense 2,8Kw. Multiplié par plusieurs heures par jour et des dizaines de milliers de m<sup>3</sup>... Le Vaucluse n'apparaîtra pas comme le champion de la sobriété énergétique !!

Le projet financé par le Conseil Général se situe en zone tampon de la « réserve de biosphère », sur un espace concerné par deux « Plans Nationaux d'Action » en faveur d'espèces menacées (Vipère d'Orsini et Chevêche d'Athéna). Un secteur sensible, donc, également caractérisé par la présence d'espèces à enjeux de conservation forts, inféodées aux éboulis, pelouses, landes en mosaïque et milieux forestiers

Les travaux nécessaires aux installations, en particulier la retenue d'altitude de 4400m<sup>2</sup> de surface, la pose des nouveaux réseaux d'adduction, les accès, parkings et remontepentes, impliquent des défrichements et des creusements qui seront destructeurs de paysages, d'habitats et auront un impact direct sur toutes les espèces.

Pour rentabiliser la station, la couverture en neige artificielle sera maintenue plus longtemps. La fonte est de 4 à 5 semaines plus lente que pour la neige naturelle. Des retards dans la phénologie des plantes sont inévitables, engendrant une réduction

végétative. Lorsque nous aurons diminué leur espace, leur nourriture, le temps qui leur est nécessaire pour vivre et se reproduire, combien d'années mettront les espèces à disparaître ?

Fabriquer de la neige est inadapté à la situation géographique du Ventoux, à l'évolution du climat, aux objectifs de préservation de la ressource en eau, aux nécessaires économies d'énergie, aux réels besoins de la population. C'est un peu comme la culture « hors sol » !

Le projet porté par le Conseil Général de Vaucluse ne correspond ni aux attentes des habitants, ni probablement à celles de ceux qui le visitent.

Il ne pourra se développer qu'au détriment de la nature et de la diversité de la vie.

Entre le Ventoux, Parc naturel régional, et le Ventoux parc d'attraction local, il faut choisir !

NICOLE BERNARD, PRÉSIDENTE DE « FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT VAUCLUSE » (FNE 84)

.....  
Agissons ensemble pour empêcher ce projet en signant la pétition « Contre des canons à neige au Mont Ventoux » : il vous suffit d'aller sur le site :

[www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2014N46097](http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=P2014N46097)

de là en haut à droite cliquez sur « pétitions actuelles », chercher dans la liste des pétitions celle contre les canons à neige (faire défiler les pages : voir en bas 1 2 3 4 5); puis cliquez sur la pétition quand vous l'avez trouvée; cliquez ensuite sur « signer la pétition », et enfin remplir les cases : nom prénom etc...

Nous adresserons les signatures au Conseil Général de Vaucluse, à la COVE et au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux (SMAEMV).

Merci de votre participation.



# « L'ANTENNE DE N.O.E. »

*Nous sommes immergés en permanence dans un bain d'ondes aux effets cumulés. Vous pouvez voir ci-dessus, quelques créations de l'homme dont nous subissons les champs électromagnétiques.*



Etre cerné par les ondes.... est-ce dangereux ?

Toutes les recherches sur les nuisances apportées par ce déluge d'ondes électromagnétiques, montrent qu'il y a des effets nuisibles pour la santé. Je vous parle, bien sûr, des recherches effectuées par des laboratoires, indépendants des fabricants, des opérateurs et de l'OMS.

Les premiers dérèglements observés sont la fatigue, le stress, l'hyperactivité, les migraines et les troubles du sommeil.

Les ondes portables et Wifi... fissurent la barrière hémato-encéphalique, ce qui expose le cerveau à tous les dérèglements fonctionnels, comme une baisse de l'immunité, la possibilité d'IVC (impact vasculaire cérébral) multiples et des maladies neuro-dégénératives...

Pour les accros du portable collé à l'oreille, il peut y avoir des dérèglements graves, puisque c'est le système Nerveux Central qui est touché.

L'accumulation des ondes peut également entraîner une hypersensibilité. 3 à 6% de la population sont touchés

en France.

Toutefois, il faut bien garder à l'esprit qu'il existe des solutions.

Quelques conseils pour limiter votre exposition :

1) limitez la Wifi et débranchez la box à partir de votre PC ou la prise électrique. Utilisez des liaisons filaires, si possible.

2) utilisez les téléphones filaires (ecoDECT). Les téléphones sans fil ont un impact 2 à 3 fois celui d'une antenne relais

3) limitez la durée de vos communications portables à quelques minutes et utilisez des kits piéton stéthoscopiques.

4) de plus, ne portez pas vos portables sur le corps. Ne dormez pas avec le portable dans la chambre.

5) n'utilisez jamais vos portables dans les parkings, en voiture, en train, et même en marchant, l'émission d'ondes est multipliée par 4, 8 ou 16 fois, car la recherche de réseau est plus sollicitée. De plus, le fait de ne pas avoir les pieds à la terre aggrave les effets.

Les prochaines réunions du groupe Nuisances des Ondes Electromagnétiques (N.O.E.), issu du Comité Ecologique, auront lieu le 25 avril et le 23 mai, de 18 à 20 h, à la maison du citoyen, 35 rue du Vieux Collège à Carpentras, salle 204.

Vous retrouverez « L'ANTENNE DE N.O.E. » dans votre prochain numéro du Canard.

Au plaisir d'échanger avec vous !

**Le groupe N.O.E.**

**Nouveau à Pernes**  
magasin bio

# COHÉRENCE

votre espace **Bio**

603, avenue Charles-de-Gaulle - Tél. 04 90 30 99 23

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

## BOUCHERIE CHARCUTERIE PINEL

Un **BOUCHER BIO** qui découpe devant vous  
selon votre demande et qui **FABRIQUE**  
sa **CHARCUTERIE BIO PROVENÇALE** sur place

Rue Barral des Baux - 84410 BEDOIN (à côté de la mairie)

**OUVERTURE :**  
Lundi : 7h - 12h30 - Du mardi au samedi : 7h - 19h - Dimanche : 7h - 12h

# LA PAROLE À UNE ASSOCIATION « VOLUBILIS » : ET SI ON PARLAIT DU PAYSAGE...

« **V**olubilis » association installée en Avignon, organise régulièrement des Entretiens et des Rencontres, sa vocation étant de « créer un réseau euro-méditerranéen d'échanges pour l'environnement et les paysages ».

Ont eu lieu les 21 et 22 novembre, des Entretiens sur le sujet suivant « **ENERGIES NOUVELLES ET NOUVEAUX PAYSAGES** ». Je vais tâcher de vous rendre compte de l'essentiel.

Un paysage c'est une partie de territoire que nous percevons, et dans laquelle nous nous reconnaissons ...ou non. Le paysage s'est de tout temps transformé et il doit s'adapter à nos projets ; il va donc devoir s'adapter à de nouvelles façons de produire l'énergie, en particulier les énergies renouvelables. C'est ce que nous dit, en introduction, le Président de « Volubilis », Sébastien GIORGIS.

Si nos élus, du Conseil Général et du Conseil Régional, nous expliquent qu'ils sont prêts à la transition énergétique et qu'ils la favorisent par différentes actions ou aides financières, ils sont conscients que l'urbanisation et l'aménagement sont dévoreurs d'espace agricole et qu'il faut prendre en compte la dimension paysagère des nouvelles énergies : c'est ce qu'expriment Olivier FLORENS, conseiller général, et Cécile HELLE, conseillère régionale, et toute nouvelle maire d'Avignon.

Quant à l'ADEME \*, elle nous rappelle

les politiques nationales dans lesquelles la France s'est engagée : d'ici 2020 diminuer par deux les émissions de gaz à effet de serre, en réduisant les consommations de 20%, en augmentant l'efficacité énergétique de 20%, et en produisant 20% d'énergie renouvelable de diverses manières : biomasse et géothermie, bois, récupération de chaleur, éolien terrestre et en mer, photovoltaïque ; un « mix » énergétique donc. A savoir que les deux postes les plus « énergivores » sont le chauffage des logements, et les transports. Pour que ça marche les projets doivent se faire avec la participation de tous les intéressés. Dont ceux qui ont le souci de l'impact de toutes les installations nouvelles sur le paysage...

Dans le S.R.C.A.E.\*\*réalisé par la DREAL\*\*\*, on insiste sur l'importance du diagnostic : les potentialités locales en matière d'économie d'énergie et l'augmentation de la part des énergies renouvelables ; sans oublier la forte vulnérabilité de la Région PACA au changement climatique.

Il faut surtout miser sur le petit hydraulique et le petit éolien, dans un respect du paysage. Et aussi tenir compte des zones de sensibilité paysagère majeure : le Ventoux, les dentelles de Montmirail, les monts du Vaucluse, le Luberon.

Certains territoires français ont commencé la transition énergétique et sont en

passé de devenir des territoires à « énergie positive » ; ainsi la Communauté de Communes du Mené en Bretagne. Mais il en résulte un impact sur le paysage, par exemple l'usine de méthanisation et ses cuves, et le parc éolien ; deux réalisations récentes sur ce territoire... Aussi cette communauté de communes, très rurale, est-elle attentive à ce que le projet ne soit pas préjudiciable au paysage, qu'elle souhaite rendre attractif. Tout projet est évolutif, l'énergie n'est qu'un moyen pour le développement de la communauté de communes. Et l'énergie demeure une nécessité vitale de nos sociétés...

A noter que cette toute petite communauté de communes, outre le Vice-Président d'une commission énergie, n'emploie pas moins de trois techniciens : un pour les économies d'énergies dans les bâtiments publics, un pour les énergies renouvelables, et une pour l'animation, venue nous présenter cette expérience. Cela explique-t-il leurs bons résultats ?

Venons-en maintenant à une intervention qui nous interroge et nous fait particulièrement réfléchir : « Les énergies renouvelables, un projet de paysage », par Claude CHAZELLE, paysagiste DPLG, d'une grande pertinence. Un paysage n'existe pas avant d'être un sentiment, et il résulte de ce qu'en interprète une personne : un paysage est tel qu'on le perçoit. C'est une mise en scène de la relation de l'homme à la nature. Donc les sociétés aména-



**Boulangerie Geokari**

Pain au levain naturel cuit au feu de bois

499, av. du Mont Ventoux - 84200 CARPENTRAS  
04 90 28 75 78  
gerard\_guerra@hotmail.fr



**biocoop l'Auzonne Carpentras**

**Alimentation BIO**

Une autre façon de consommer dans un lieu convivial

283 avenue Notre Dame de Santé - 84200 CARPENTRAS  
04 90 60 20 10 - www.biocoopcarpentras.com

**Horaires**  
Tous les jours : 9h/19h. Sauf lundi : 14h30/19h & samedi : 9h/18h30

gent leur environnement en fonction de l'image qu'elles en ont et en fonction des projections qu'elles s'en font. Par exemple, quand on est devant un paysage, on peut « zoomer » sur des monuments et pas sur un large paysage.

Il n'y a pas de paysage sans géographie ni sans histoire : un paysage a un sens, une échelle, on y projette une image, il y a un « génie des lieux ». Et il doit y avoir un **accord de sens entre lieu et projet** ; car l'écologie des lieux est une ressource non renouvelable...

**Aussi l'important est-il l'âme du paysage, et pas tellement les formes.** Les énergies renouvelables peuvent-elles donc donner au lieu un imaginaire de l'espace : **y-a-t-il des potentialités paysagères dans les énergies renouvelables ? Les constructions abiment-elles le paysage ou peuvent-elles le révéler ?**

Si un nouvel objet est incongru par rapport au regard habituel, peut-être ne faut-il pas le cacher : par exemple peut-on oser la mise en scène d'une centrale photovoltaïque devant une montagne emblématique comme la Sainte Victoire ?

Un paysage de qualité est un lieu qui révèle une identité profonde et sait s'adapter à une époque, même si cela en modifie un peu la nature originelle. Les grands paysages sont des chaos naturels

sauvages ET des inventions humaines avec de grandes audaces, qui révèlent sans pervertir.

**\*ADEME** = Agence Départementale pour la maîtrise de l'énergie ; **\*\*SRCAE** = Schéma Régional Climat, Air, Energie  
**\*\*\*D.R.E.A.L.** = Direction Régionale Energie, Aménagement, logement

### Peut-on tout faire partout, alors ?

Ou doit-on respecter un beau paysage, un site et son monument ? Ne serait-on pas dans un changement de civilisation c'est-à-dire de symbolique : **un changement dans la vision du paysage**, un changement de regard. Mais pour une appropriation de ce nouveau paysage par tous il faudra du temps...

Actuellement les SCOTs semblent être les seuls projets de paysages. On peut s'interroger sur la part de pensée chez les aménageurs... Rien n'est plus terrifiant que les études paysagères qu'ils demandent : « arranger un peu leur projet dans le paysage ».

Enfin, il faut savoir aussi qu'aucun projet de paysage ne fonctionne s'il n'y a pas une appropriation par chacun : la population, les élus, les acteurs du terrain, les contre-pouvoirs associatifs... *Ce sur quoi tous les intervenants insisteront lors de cette journée.*

**En conclusion, le paysage est un projet, et doit devenir la base sur laquelle les aménageurs vont organiser l'espace : croyons-y et travaillons-y !**



Ensuite deux tables rondes se sont réunies, l'une sur « Les projets d'énergies renouvelables à l'échelle industrielle », l'autre « Les énergies renouvelables à l'échelle domestique ».

Et pour finir des étudiants de diverses disciplines, qui ont réalisé cet été sur le territoire de la COVE un atelier (ou « workshop ») nous ont proposé **trois projets d'énergies nouvelles et renouvelables** : biomasse à Lorient du Comtat, éoliennes à Malaucène et Beaumont du Ventoux, et panneaux photo-voltaïques à Caromb. *Vous en avez déjà vu la présentation dans le « Libre Canard » de l'automne 2013 dans l'article sur « La transition énergétique », en p. 2 et 3.*

Libre à nous maintenant de se saisir de ces propositions et de faire avancer ces projets auprès des Mairies concernées, car il me semble très intéressants, et le travail d'élaboration fait par ces jeunes pourrait alors devenir une réalité.

**Marie-Christine LANASPEZE**

## FERMONS FESSENHEIM

C'est le slogan qui a été le plus scandé, lors de cette grande manifestation antinucléaire du 9 mars 2014. Cette date correspondait au **troisième anniversaire de la catastrophe de Fukushima**.

Ce rassemblement international, a réuni environ 6500 personnes ; il s'est déroulé en plusieurs phases :

– De 14h à 14h30, des chaînes humaines de plus d'un kilomètre ont été organisées sur les 7 ponts qui enjambent le Rhin, de Saint-Louis à Strasbourg.

– Ensuite, a été respectée une minute de silence, en mémoire de toutes les victimes, passées, présentes et futures, du nucléaire civil et militaire.

– A partir de 15h30, tous les manifestants se sont réunis près de la centrale hydroélectrique de Fessenheim, afin de former un long cortège, jusqu'à la centrale nucléaire elle-même. Construite il y a 40 ans, c'est la plus vieille des centrales nucléaires françaises. Etant souvent en panne, elle est très coûteuse en entretien. Sa vétusté fait craindre le

pire : elle doit être rapidement fermée !

Sur ce lieu symbolique, plusieurs personnes ont pris la parole, notamment :

– Naoto Matsumura, surnommé : « Le dernier homme de Fukushima ». Cet agriculteur Japonais de 53 ans se sait condamné à plus ou moins brève échéance, mais il préfère mourir sur ses terres, plutôt que de vivre comme un paria, dans un camp de regroupement improvisé en toute hâte.

Par son témoignage, on a appris que plus de 200 000 personnes ont dû quitter précipitamment leur maison et leurs terres contaminées, laissant derrière elles des villes fantômes et des terres incultes pour plusieurs centaines d'années.

Autre mission que s'est fixée Naoto : porter secours aux animaux abandonnés dans la zone interdite. Il a libéré et nourri des animaux enfermés dans des étables, des chiens maintenus à l'attache, etc...

Naoto était de passage pour quelques jours en France, il craint que le prochain désastre nucléaire soit pour nous, car nous vivons dans le pays le plus nucléarisé au monde.

– **Janick Magne**, professeur de français à Tokyo, vit depuis 35 ans au Japon. Par son témoignage, on a appris :

– qu'actuellement les 54 réacteurs nu-

cléaires japonais sont à l'arrêt et que le Japon peut vivre sans nucléaire.

– que des milliers de mètres cubes d'eau hautement contaminée, se déversent dans la mer depuis 3 ans.

– que les cœurs des réacteurs en fusion continuent à s'enfoncer dans le sol.

– que la catastrophe est loin d'être sous contrôle, et que tout un vaste territoire est « mort », hautement radioactif.

Durant sa campagne présidentielle, **François Hollande s'était engagé** en faveur de l'arrêt de la centrale nucléaire de Fessenheim. Il serait temps qu'il concrétise sa promesse.

Ce sont toutes les centrales nucléaires du monde qui devraient être arrêtées. Notre région est coincée entre plusieurs sites nucléaires vieillissants, notamment la centrale du Tricastin, dont certaines cuves comportent des fissures.

Avec le problème des déchets et le démantèlement des sites, qui est très délicat et pas vraiment encore au point, le nucléaire nous reviendra cher. Quel beau cadeau empoisonné pour nos générations futures ! Quel égoïsme et inconscience de notre part et de la part de nos dirigeants d'hier et d'aujourd'hui !

**Joël LUNEL**

# Sans lendemain ?

Un film d'animation produit par **In-cubate pictures**, et soutenu par de nombreuses associations environnementales, nous fait prendre conscience de la fragilité et de l'absurdité de notre modèle économique.

Notre système basé sur toujours plus de croissance, et lié aussi à l'explosion démographique et la surpopulation, va nous amener inexorablement vers l'épuisement des ressources fossiles et autres non renouvelables.

L'étalement urbain, les zones commerciales excentrées, les transports routiers et aériens, l'agriculture moderne, tout a été conçu sur la base d'une énergie abondante et inépuisable.

L'économie moderne repose sur une croissance infinie exigeant toujours plus d'énergie !

On nous explique tout d'abord comment, il y a des millions d'années, se sont formés les combustibles fossiles.

Des algues prospérant sous la chaleur dûe à une période de réchauffement climatique, moururent par milliards et, tombant au fond des océans qui recouvraient en partie la terre, elles furent recouvertes au fil des siècles par les sédiments emportés par les rivières.

Suite à une réaction chimique, ses déchets organiques furent transformés en combustibles fossiles. Cela a pris 5 millions d'années.

On dénombre donc : les hydrocarbures, le pétrole, le gaz naturel et le charbon.

Depuis 1860, date des premières exploitations, 2000 milliards de barils de pétrole ont été découverts, depuis nous en avons consommé la moitié.

Aux USA, un géophysicien Marion Hubbert avait prédit que la production de pétrole atteindrait son maximum en 1970 (le pic de Hubbert). C'est cela qui est arrivé, depuis la production décroît régulièrement. Les USA sont contraint d'en importer massivement.

Concernant les découvertes de gisements, aux USA toujours, le pic fut atteint en 1930, depuis les découvertes se raréfient.

Au plan mondial, le pic de découvertes fut atteint en 1960, depuis le déclin de découvertes de nouveaux champs pétroliers est inexorable

54 des 65 grands pays producteurs ont déjà atteint leur pic de production, les autres vont l'atteindre dans un avenir proche.

Tous les 3 ans, il faudrait mettre en production l'équivalent d'une nouvelle Arabie



saoudite pour pallier l'épuisement des champs existants.

Durant les années 60, on consommait un baril pour 6 découverts, en 2000 on en consomme 3 à 6 pour 1 baril découvert.

## Le R.E.E.I.

Pour obtenir de l'énergie, il faut en dépenser. Le truc, c'est d'en dépenser le moins possible pour en trouver et l'extraire.

C'est le taux de retour énergétique ou R.E.E.I. (Ratio d'énergie produite sur l'énergie investie).

Le pétrole facile à extraire a été pompé en premier, il fallait 1 baril de pétrole pour en extraire 100 (R.E.E.I. = 100).

Maintenant on va le chercher en haute mer ou dans des pays lointains, il faut donc utiliser une énergie plus importante, le R.E.E.I. n'est plus que de 10 (1 baril utilisé pour 10 extraits). Il est donc plus coûteux à raffiner.

Vous suivez toujours ?

## Les alternatives, maintenant :

**Les pétroles non conventionnels** : sables bitumineux, pétrole de schiste, ces 2 « carburants » ont des R.E.E.I. de 5 à 15..

En plus, ces gaz non conventionnels sont source de pollution pour leur extraction. Le pic de production devrait être atteint en 2030.

**Le charbon** : de plus en plus coûteux à extraire car le charbon de surface ou de faibles profondeurs est épuisé.

**L'uranium** : dans le cas où l'on remplacerait les combustibles fossiles par le nucléaire, il faudrait 10 000 réacteurs nucléaires, et les réserves connues d'uranium ne dureraient que de 10 à 20 ans.

## Les énergies renouvelables :

L'éolien, a un bon R.E.E.I. mais il est intermittent.

L'hydroélectrique est fiable, mais il n'y a plus de sites propices pour construire des barrages.

Les centrales géothermiques ont un bon R.E.E.I. (10% de l'électricité en 2050 aux USA).

L'énergies des vagues : elle est limitée aux régions côtières, et puis se pose le problème de corrosion du matériel et de transport de l'électricité sur les sites de consommation.

Les agrocarburants, bio diesel et éthanol, proviennent d'une agriculture dépendante du pétrole, le R.E.E.I. est proche de 1 (aucun intérêt).

Les panneaux solaires : il faut 2 tonnes et demi de charbon pour produire un panneau solaire.

Pour le moment l'ensemble de l'électricité produite par les panneaux solaires de la terre entière représente la production de 2 centrales à charbon. Une surface de 360 000 km<sup>2</sup> de panneaux solaires serait nécessaire pour couvrir la demande mondiale en électricité.

L'hydrogène doit être extrait de l'eau, du gaz naturel ou du charbon, R.E.E.I. Négatif.

Les centrales solaires thermiques ont un grand potentiel, mais très peu sont en service et elles ne conviennent qu'aux régions ensoleillées; de plus l'électricité doit être transportée sur de grandes distances.

Pour toutes ces alternatives, il faut se poser ces questions :

L'invention tient-elle la route du point de vue économique ?

Quelle est la densité économique du carburant ? (certains carburants contiennent plus d'énergie que d'autres)

Est-il facile à stocker et à distribuer ?

La source est-elle intermittente ou non ?

Est-ce utilisable à grande échelle ?

La mise en œuvre technique pose-elle des difficultés ?

Quel est le R.E.E.I. ?

Quels sont les impacts environnementaux ?

Il faudrait beaucoup de conditions pour continuer à maintenir notre train de vie actuel.

Remplacer les combustibles fossiles par les énergies renouvelables devient donc un défi monumental...

Cela nécessiterait d'abord une volonté politique et un consensus mondial, des investissements massifs, des avancées technologiques majeures et une réaffectation de 34 000 milliards de l'économie mondiale dans les transports, les industries manufacturières et l'agriculture.

Et aussi... des fonctionnaires motivés et compétents pour gérer la transition.

Alors... sans lendemain ???

C. Guérin.

D'après la vidéo « Sans lendemain »

# La Transition Énergétique

**N**ous avons eu le plaisir d'assister à la conférence de Maryse Ardit, membre et pilote de « France Nature Environnement » pour le groupe de réflexion avec le gouvernement sur la transition énergétique.

A l'époque de la signature du protocole de Kyoto, en 1997, l'habitude française en matière d'énergie était de prévoir le doublement de la consommation en 10 ans. Cette habitude était due au fait, que pour les acteurs économiques, le PIB est lié à la consommation d'énergie. Moins consommer voulait dire : être moins riche. Cette vieille habitude reste bien ancrée, même si, depuis les années 2000, la consommation d'énergie est stable.

Pour limiter le réchauffement de la planète à 2 ou 3°C, il devient indispensable de réduire notre consommation.

4 scénarios ont été proposés, 2 pour une diminution de 25% et 2 pour une réduction de 50%. Devant l'urgence il est devenu évident qu'il fallait prévoir 50% de réduction des gaz à effet de serre, à l'horizon 2050, si l'on voulait être efficace. L'ADEME a proposé un scénario de ce type, en conservant les réacteurs nucléaires. Le scénario Négawatt propose lui, la fermeture des centrales.

Ce dernier scénario, qui est le plus crédible, propose de faire la chasse au gaspillage et d'améliorer l'efficacité énergétique. Ces 2 idées suffisent à obtenir une diminution des 2/3 du but recherché.

Pour le reste, il propose de partir des besoins pour définir le type d'énergie le plus juste. Ensuite, on envisage la production. Le développement des énergies renouvelables (biomasse, éolien, photovoltaïque, marée...) suffirait à atteindre les 50% recherchés. Par ailleurs, ce nouveau regard moins centralisateur serait générateur de plus d'emplois et de plus de richesses, que le statu quo. Ce scénario

permet également de se passer du nucléaire et de fermer les centrales.

Dans le groupe de travail, les discussions sont âpres car les entrepreneurs restent attachés au lien entre consommation et PIB, et ils ont du mal à se projeter sur du long terme.

Le gouvernement s'était engagé dans les accords de Grenelle sur de nombreux points. Mais l'application n'arrive pas vraiment. De plus, le gouvernement prend des décisions contraires à ces accords. Deux exemples : les éoliennes ont été classées Seveso, comme les sites chimiques ou pétrochimiques les plus dangereux ; les aides au photovoltaïque ont quasiment été supprimées.

Mme Ardit nous a rappelé que le gouvernement poursuivait les chantiers des centrales nucléaires. La construction de Flamanville a vu son budget multiplié par 3. Cette centrale mettra 10 ans à se construire. Elle fonctionnera 50 ans au minimum et mettra 20 ans pour être démantelée.

Les durées de vie des centrales sont de 30 ans au départ, elles augmentent peu à peu et on envisage à EDF de les faire durer 60 ans. Fessenheim fonctionne toujours, depuis 1978. 80% des réacteurs ont été construits en 10 ans, on peut aisément imaginer les problèmes lorsqu'il faudra les démanteler et remplacer leur production. Cerise sur le gâteau, j'ai appris que personne ne peut décider de fermer une centrale nucléaire, pas même le gouvernement qui est actionnaire majoritaire d'EDF. Seule l'agence de sûreté nucléaire a ce droit, pour des raisons de sécurité graves.

En fait, l'enjeu de cette transition énergétique est un changement de regard sur la société. Ce n'est pas parce qu'on consomme moins d'énergie qu'on vit moins bien. La chasse aux consommations abusives doit être lancée à tous les niveaux, y compris

dans les communes, qui ont un réel pouvoir d'incitation et de réglementation : l'éclairage public, la rénovation thermique des maisons, aidée puis obligatoire, les impôts sur les gaz à effet de serre.

Les collectivités peuvent également susciter le développement des énergies renouvelables : le développement du petit éolien, de la biomasse pour la chaleur et le gaz, le développement du solaire (eau chaude sanitaire pour tous), voilà quelques solutions.

Il nous semble également important de placer les productions d'énergie et la fourniture d'eau sous la responsabilité de régies municipales ou régionales, au service du consommateur.

Je terminerai cet article en précisant qu'il nous faut définitivement abandonner les solutions centralisatrices et diversifier les sources d'énergie. Il nous faut produire le plus près possible des utilisateurs et cesser de penser rentabilité sur le dos des gens. Mettre l'énergie au service du public, c'est donner l'esprit d'entreprise. Si nous voulons progresser dans les techniques, les nouvelles solutions, il va falloir aider les inventeurs, dont les trouvailles sont systématiquement enterrées par les grandes compagnies, qui détiennent encore le monopole de l'énergie.

J'ajouterai qu'il existe de l'énergie dans l'univers, gratuite et inépuisable. L'énergie libre est disponible dans l'air que nous respirons. Pourquoi les recherches sont-elles si peu nombreuses ? La voiture à énergie libre roule déjà. En avez-vous entendu parler ? Il est temps de devenir créatif et solidaire, et de vivre en collaboration avec notre planète.

*A bientôt,  
Michel DUPONT*



# Connaissez vous la légende du COLIBRI ?????? ET... SI NOUS PARLIONS DE BIODIVERSITE !

**L**a biodiversité est un réseau d'interactions et d'interdépendances entre des milliards d'êtres vivants, des dizaines de millions d'espèces vivant en symbiose : abeilles et bourdons qui, butinant les fleurs des champs et les vergers, les pollinisent, assurant ainsi la reproduction de ces espèces et, pour nous, une riche production de fruits. Ou encore bactéries, protozoaires et quantité de petits mollusques ou crustacés qui, sur terre et dans les mers, décomposent les déchets que produit la vie, dépolluant ainsi sols et eaux et contribuant à nourrir d'autres organismes, algues, plantes ou poissons.

Et pourtant, tous les scientifiques s'accordent à dire que **nous sommes entrés dans la 6ème extinction majeure des espèces ... la plus rapide qu'ait jamais connue la Vie sur terre ; 1000 fois plus que la dernière, celle de l'extinction des dinosaures ; si rapide que la chaîne alimentaire entière et l'équilibre biologique de tous les milieux sont maintenant menacés d'un effondrement en cascade . . . . .** La seule origine de ce désastre : L'HOMME.

Tous les biotopes sont déstabilisés par cette **hécatombe**. Considérez simplement vos jardins ... Un comptage des abeilles domestiques montre dans certaines régions **une mortalité de plus de 90 %**, due à des causes multifactorielles, principalement les **pesticides que vous choisirez d'épan- dre pour débarrasser vos rosiers de pucerons disgracieux** .

Ou encore la **bromadiolone (rodenticide dangereux, à usage d'extermination des campagnols souterrains)** pour préserver votre potager des grignotages... Bromadiolone qui a pour effet secondaire d'empoisonner les prédateurs des rongeurs, comme les rapaces et plus particulièrement les milans royaux. Alors que

parallèlement, **on déclare nuisible et on extermine, le seul moyen entièrement bio et gratuit de se protéger ce sont les prédateurs des petits rongeurs, tels le renard, la martre, la fouine... Les seuls qui pourraient avantageusement réguler les populations sans aucune pollution.**

Ou enfin ces granules achetées sans y penser qui viendront à bout des limaces abimant vos récoltes. . . mais qui vont **empoisonner hérissons, oiseaux, insectes etc...**

Face à ce raz de marée d'atteinte à la biodiversité aussi bien terrestre que marine, petit à petit des réactions positives apparaissent.

Nous nous féliciterons que la **Chine vienne d'interdire le commerce et la consommation d'ailetons de requins**, le requin étant une pièce maîtresse de la chaîne alimentaire. Petit pas vers une prise de conscience de l'importance des écosystèmes marins ?????

D'autres choisissent de se battre pour faire respecter les lois protectrices : **PAUL WATSON** sujet de l'un de nos précédents articles...



Les bateaux de son association Sea Shepherds en leur 10e année de campagne, ont sauvé bien des cétacés, en mettant en échec les ba-

leiniers illégaux. Malgré des attaques répétées, contre la flotte des Sea Shepherds, cette **saison a été désastreuse pour la chasse interdite de la flotte baleinière japonaise**. Ceci grâce à l'action courageuse de ces hommes valeureux. Nous vous engageons à visiter leur site, vous ne serez pas déçus !!!!! (Photos et compte rendu sur le site de l'association : <http://www.seashepherd.fr> )



Mais avant tout, c'est **NOUS**, par nos choix et nos actions ... aussi petits soient-ils, qui pourrons in-

**verser les choses**. Ne comptez pas sur les Etats et leurs décisions politiques frioleuses... C'est **NOUS**, au quotidien qui devons faire changer les mentalités, faire prendre conscience de l'importance du respect qu'il faut avoir pour toute vie animale. Notre survie en dépend !!!!!

Nous ne sommes qu'un des maillons de la chaîne...

Pensez au COLIBRI !!!! qui apportait de l'eau dans son bec pour éteindre un feu de forêt ...

Moqué par les autres animaux ... il répondit « **JE FAIS MA PART** » **FAITES LA VÔTRE ...**

### Sources Internet :

Fondation Goodplanet  
Sea Shepherds .....

### Conseil :

Allez à Sérignan au Naturoptère où vous découvrirez les merveilles de la nature, découvertes de J H Fabre.

### Coup de cœur :

Le N° 205 mars-avril des « 4 saisons du jardinier bio ».

*Mic, Julie & Danièle*



**Bulletin d'adhésion** - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **10 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : **Comité écologique Comtat-Ventoux - Maison des Associations - 35, rue du Collège - 84200 Carpentras**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... e-mail .....